Présentation

Ce numéro s'appuie sur les travaux réalisés dans le cadre d'un cycle de rencontres de l'IRES qui s'est déroulé de novembre 2007 à juin 2008 sur le thème : « Quel avenir pour l'économie française ? Le renouveau du débat syndical. Les stratégies des firmes, les mutations du système productif et leurs effets sur l'emploi et le travail ». Ces rencontres ont été organisées par Jean-Louis Levet, directeur général de l'IRES, avec la collaboration de Heithem Ben-Hassine (doctorant, Université Paris XII) et Tommaso Pardi (doctorant, EHESS-CSU). Elles ont réuni une quarantaine d'intervenants [1] (chercheurs, dirigeants d'entreprise, syndicalistes, experts européens, etc.).

L'originalité du cycle réside dans son positionnement : contribuer à l'enrichissement du débat syndical en s'interrogeant sur les évolutions de l'activité productive en France et sur son avenir. Parmi les mutations en cours, la financiarisation des stratégies des entreprises dont l'activité devient sensible à la sphère financière, les restructurations incessantes, l'amplification des délocalisations et le recours accru à l'externalisation sont au cœur des préoccupations des organisations syndicales. Ces phénomènes exercent des effets puissants sur le travail, sur l'emploi et sur les lieux et les formes de la négociation collective.

Depuis le milieu des années 2000, des rapports, de plus en plus nombreux, commandités par les pouvoirs publics, relèvent que l'économie française est à la traîne par rapport à l'économie mondiale. Ils dénoncent une croissance faible, un positionnement technologique déficient dans de nombreux domaines et une compétitivité vulnérable sur les marchés mondiaux. Le maintien d'un chômage de masse et la montée de la précarité en seraient les résultantes. Pourtant, l'économie française dispose aussi d'atouts indéniables, comme en témoigne le nombre d'entreprises qui se situent aux premiers rangs mondiaux dans leurs secteurs d'activité. Comment expliquer un bilan aussi contrasté ? Et surtout comment y remédier ?

Pour apporter des éléments de réponse à ces interrogations, le séminaire s'est donné pour objectif d'étudier les stratégies d'entreprise et les

1. L'ensemble des communications réalisées est présenté en annexe.

changements économiques, sociaux et institutionnels qui caractérisent l'environnement dans lequel elles agissent. Dans cette perspective, ont été privilégiées l'étude de cas d'entreprises (Airbus, Air France/KLM, Alstom, Danone, Saint-Gobain, etc.) et l'étude sectorielle (l'industrie aéronautique, le secteur textile-habillement, etc.) en cherchant à mettre en relief les multiples dimensions de la vie des entreprises [1]. Cette pluralité d'approches constitue le cœur des travaux rassemblés dans ce numéro.

L'article de Renaud du Tertre et Yann Guy esquisse les traits caractéristiques de la croissance des grandes entreprises cotées en France. Les auteurs cherchent à identifier les leviers de leur rentabilité économique et financière en étudiant l'évolution de leurs comptes consolidés sur longue période. Depuis le milieu des années 1990, deux changements majeurs ont affecté le comportement des entreprises. D'une part, sous l'effet de la mondialisation, on assiste à une déconnexion croissante entre les performances de l'entreprise et celles de l'économie française. D'autre part, sous l'effet de la financiarisation, la hausse de la rentabilité des entreprises bénéficie de façon quasi-exclusive aux actionnaires.

L'article de Tommaso Pardi étudie le groupe automobile japonais Toyota, en spécifiant les caractéristiques du système de relations salariales au Japon et en soulignant les difficultés de sa transposition en France. Contrairement aux idées reçues, l'emploi à vie et le salaire à l'ancienneté ne concernent qu'une minorité de la main-d'œuvre nippone, si bien qu'il en résulte une intense concurrence entre salariés pour parvenir à ce statut privilégié. Fort de ce constat, l'auteur établit un lien entre les difficultés d'implantation d'un tel système à l'étranger et l'éclatement de la crise sociale dans l'usine Toyota de Valenciennes.

L'article de Noélie Delahaie s'interroge sur les motivations conduisant les directions des grandes entreprises à développer l'épargne salariale. Après une brève mise en perspective historique et théorique de la diffusion des dispositifs d'épargne salariale en France, l'auteure s'intéresse au cas de l'entreprise multinationale Saint-Gobain. Depuis le milieu de la décennie 1990, Saint-Gobain semble miser sur l'épargne salariale non seulement pour réformer sa politique de rémunérations mais aussi pour s'adapter aux évolutions des formes de contrôle et de détention de son capital. Bien que les revenus financiers, liés au développement de l'épargne salariale, constituent le moteur de l'accroissement des rémunérations des salariés, une telle politique conduit à opérer un transfert de risque des actionnaires vers les salariés. Ce constat illustre ainsi la thèse selon laquelle le développement de l'épargne salariale ne répond pas seulement à des objectifs de motivation des salariés.

1. Une synthèse du cycle de rencontres est disponible sur le site : www.ires.smet.free.fr. Jean-Louis Levet, Haithem Ben-Hassine et Tommaso Pardi, *Quel avenir pour l'économie française ? Le renouveau du débat syndical*, Document de synthèse, IRES, octobre 2008.

L'article de Nathalie Roux et de Gilbert Ammar propose d'identifier les mutations à l'œuvre dans l'industrie du textile-habillement depuis le début des années 1990. Après avoir présenté les déterminants et les enjeux des délocalisations qui touchent les différents segments du processus de production, les auteurs décryptent les logiques organisationnelles qui ont été adoptées par les industriels en réponse à l'intensification de la concurrence. Ils soulignent ainsi le rôle déterminant de l'innovation et la nécessité pour les entreprises d'élaborer de nouveaux modèles d'organisation fondés sur une complémentarité entre acteurs tout au long de la chaîne de valeur.

L'article de Joël Thomas Ravix et Nicolas Mouchnino propose de cerner les bouleversements qui résultent de l'accélération de l'innovation dans le secteur de l'industrie aéronautique. Selon cette étude, la complexification croissante du processus de fabrication des avions s'est accompagnée de la mise en place d'un nouveau modèle d'organisation, dit « modulaire ». Celui-ci révolutionne les relations entre les différents acteurs de la filière, puisque son efficacité dépend de la capacité des constructeurs à maîtriser et à coordonner les changements affectant un processus de production de plus en plus fragmenté entre de multiples acteurs (avionneurs, équipementiers, sous-traitants, etc.).

L'article de Rémi Lallement s'interroge sur les raisons pour lesquelles les droits de propriété intellectuelle (DPI) constituent un enjeu croissant pour les entreprises et en particulier pour les PME. De fait, ces dernières introduisent avant tout des innovations d'ordre organisationnel et commercial, et assez peu des innovations de nature technologique. Il s'ensuit que, pour les PME, les DPI sont moins un moyen de se protéger des contrefaçons, qu'un moyen de se positionner face à la concurrence ou de se constituer en réseau.

L'article de Pierre Buigues développe une étude comparative des aides publiques à l'industrie dans cinq pays développés : Etats-Unis, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne et France. Il montre qu'il existe des différences importantes entre pays non seulement en termes de montants des aides, mais aussi en termes d'objectifs poursuivis aux plans économique et social. Ces différences conduisent à des modèles d'intervention contrastés concernant à la fois les niveaux de décision (centralisé - décentralisé), les techniques d'expertise et les modalités d'attribution des aides financières.

Enfin, le numéro se clôt sur une contribution des responsables des organisations syndicales qui expriment leurs points de vue sur les enjeux de la mondialisation économique et de la financiarisation pour le travail et l'emploi. Leurs interventions sont synthétisées ici sous la forme de tribunes d'opinion : Gaby Bonnand pour la CFDT, Bernard van Craeynest pour la CFE-CGC, Nasser Mansouri-Guilani pour la CGT, le « Secteur économique » pour FO.